

Session du Conseil départemental

Budget primitif 2016

Lundi 21 mars 2016

Discours de Maurice Leroy

Ancien Ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Le 25 février dernier, avec Dominique BUSSEREAU, je me rendais à Matignon pour exposer au Premier Ministre la gravité de la situation financière des Départements. Constructif, Manuel VALLS nous a rejoints sur la nécessité et l'urgence de renationaliser le financement du RSA, une dépense de solidarité nationale prise en charge au niveau départemental comme l'a souligné Marisol TOURAINE. Le Premier Ministre a par ailleurs affirmé qu'il ne toucherait pas aux recettes dynamiques des Départements, à savoir les Droits de Mutation à Titre Onéreux, ou ce qui leur reste de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. L'appel répété des Départements semblait avoir été entendu. Enfin !

Oui mais ça, c'était avant. Avant qu'Alain Lambert, missionné par l'ADF pour négocier avec le Gouvernement sur la mise en œuvre de cette renationalisation, ne bute sur la forte réticence de Jean-Michel BAYLET, sous contrôle intransigent du Ministre du Budget. **À quoi aboutiront ces négociations ? Aboutiront-elles seulement ? Nul ne peut le dire aujourd'hui.**

Comme de nombreux Départements, nous avons décalé le vote de notre budget 2016 à fin mars pour y intégrer les solutions fermes et concrètes promises par le Gouvernement. Nous voilà dans la même situation d'incertitude financière qu'il y a quelques semaines. Aucune nouvelle recette mais, par contre, de nouvelles dépenses notamment induites par la Loi NOTRÉ à la demande du Conseil régional, incapable d'assurer le financement du fonctionnement de l'Économie en 2016 ou les annonces sur une revalorisation du point d'indice de la fonction publique. Détail non négligeable : un point d'indice supplémentaire vient réduire à néant nos efforts drastiques d'économie sur la partie Ressources Humaines qui visent cette année -0,9%. **Je comprends parfaitement qu'il faille relever ce point d'indice gelé depuis plusieurs années. Mais, une fois de plus, Paris décide et les collectivités exécutent, sans égards pour la contrainte sur leurs budgets. Soyons clairs, ces nouvelles dépenses, aucun Département n'est aujourd'hui capable de les prendre en charge.**

Je veux, avec vous, dresser un bref rappel comptable. Ceci, afin que chacune et chacun mesure la gravité de la situation et le défi que représente l'exercice budgétaire 2016 pour notre collectivité. Un tableau va s'afficher derrière moi pour aider à la compréhension de tous et rendre cet exercice le plus clair possible.

En **2004**, notre Département comptait **4 460 allocataires du RMI**. Cela représentait **une dépense de 16,3 millions d'euros**. Une dépense **intégralement compensée** par les recettes liées à la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers.

Douze ans plus tard, en **2016**, notre Département de Loir-et-Cher compte **10 000 allocataires du Revenu de Solidarité Active dont 7 325 pour le RSA socle**. Cela représente une dépense de **40 millions d'euros**. Une dépense à laquelle nous devons faire face **avec des recettes qui ont pour ainsi dire stagné à 20 millions d'euros**. Oui, vous ne rêvez pas ! **L'ÉCART ENTRE NOS DÉPENSES LIÉES AU RSA ET NOS RECETTES EST DÉSORMAIS DE 20 MILLIONS D'EUROS, SOIT 34 POINTS DE FISCALITÉ POUR NOTRE DÉPARTEMENT, LE POINT DE FISCALITÉ S'ÉTABLISSANT JUSQU'À PRÉSENT À 600 000 EUROS.**

Dans le même temps, au nom du pacte de responsabilité, **l'État baisse sa Dotation Globale de Fonctionnement aux collectivités**. Une baisse qui se chiffre à **40 MILLIONS D'EUROS SUR QUATRE ANS POUR NOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DONT 5,2 MILLIONS D'EUROS CETTE ANNÉE, SOIT 9 POINTS DE FISCALITÉ.**

Enfin, notre département est vieillissant, ce qui rend le poids de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie toujours plus important. D'autant que **l'APA est prise en charge par les Départements et mal compensée par l'État ! LA CHARGE NETTE DE L'APA EST AINSI PASSÉE DE 10 MILLIONS D'EUROS EN 2004 À 21,5 MILLIONS D'EUROS EN 2015, SOIT 19 POINTS DE FISCALITÉ !**
LE CALCUL EST SIMPLE : 19 POINTS DE FISCALITÉ LIÉS À LA HAUSSE DES DÉPENSES D'APA, PLUS 9 POINTS LIÉS À LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT, PLUS 34 POINTS LIÉS À L'EXPLOSION DU RSA, ÉGAL 62 POINTS DE FISCALITÉ EN PLUS DANS NOTRE BUDGET !! OUI ! 62 POINTS DE FISCALITÉ EN PLUS !! UNE ADDITION DÉLIRANTE QU'IL NOUS FAUT POURTANT PRENDRE SEULS EN CHARGE. POUR COMPENSER INTÉGRALEMENT CETTE HAUSSE DE 62 POINTS DE FISCALITÉ, IL NOUS FAUDRAIT PROCÉDER À UNE HAUSSE DE 62 % DES IMPÔTS LOCAUX. UN MONTANT TOUT SIMPLEMENT INENVISAGEABLE À L'HEURE OÙ NOS CONCITOYENS N'EN PEUVENT PLUS DU MATRAQUAGE FISCAL DES PREMIÈRES ANNÉES DU QUINQUENNAT DE FRANÇOIS HOLLANDE.

ALORS QUE FAIRE ? QUE FAIRE ?

Se replier frileusement sur nous-mêmes et devenir un guichet social dispensateur d'aides décidées par l'État ? Accepter ainsi de devenir les délaissés, les oubliés ?

Ne prôner que le sang et les larmes et passer ainsi à côté du dynamisme et de la révolution numérique ?

Je m'y refuse. Nous nous y refusons ! Il nous faut, au contraire, **TRAVAILLER À L'AVENIR DU LOIR-ET-CHER ET DES LOIR-ET-CHÉRIENS EN DÉCIDANT DE NOTRE AVENIR ENSEMBLE, EN INVESTISSANT POUR MENER LES GRANDS CHANTIERS DE DEMAIN !** Je veux vous emmener avec moi vers ce projet auquel je crois de toutes mes fibres, celui d'un territoire qui tire sa force de sa ruralité; d'un territoire dynamique, entrepreneur et entreprenant ; d'un territoire solidaire, qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

LE BUDGET QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS AUJOURD'HUI EST CELUI DU COURAGE, DE LA VOLONTÉ, DE L'OPTIMISME ET DE LA COMBATIVITÉ. « LA VRAIE GÉNÉROSITÉ ENVERS L'AVENIR CONSISTE À TOUT DONNER AU PRÉSENT », DISAIT ALBERT CAMUS. Faisons de cette phrase notre ligne de conduite pour ce mandat et les années suivantes.

NOUS FAISONS LE CHOIX DE L'INVESTISSEMENT, parce qu'il est le seul capable d'offrir des perspectives à notre Loir-et-Cher et de nous motiver à travailler ensemble pour notre département ! Nous faisons **LE CHOIX DE L'INVESTISSEMENT POUR BOOSTER LA SANTÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE NOTRE TERRITOIRE.**

Nous faisons le choix de l'investissement car **1 MILLION D'EUROS D'INVESTISSEMENT PUBLIC GÉNÈRE 10 EMPLOIS DANS LE SECTEUR DES BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLIC !**

Nous faisons le choix de l'investissement **POUR FACILITER L'INSERTION. 10 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT, C'EST 270 BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN MOINS !**

Nous faisons le choix de l'investissement pour atteindre **50 MILLIONS D'EUROS À PARTIR DE 2017. 50 millions d'euros au lieu des 35 millions qu'aurait généré un budget passif. 50 MILLIONS D'EUROS POUR MENER À BIEN LES GRANDS PROJETS DONT NOTRE DÉPARTEMENT A BESOIN DANS LES DOMAINES DES ROUTES, DES COLLÈGES, DES BÂTIMENTS ET DU TRÈS HAUT DÉBIT.**

Pour garantir un budget équilibré et offensif, nous nous appuyons sur **TROIS LEVIERS : LA POURSUITE DE NOS EFFORTS BUDGÉTAIRES, L'ENDETTEMENT AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT ET LE RECOURS MODÉRÉ À LA FISCALITÉ.**

Nous devons **poursuivre nos efforts de bonne gestion et d'économies**. Les **83 mesures de Revpol** ont permis à notre collectivité de desserrer l'état financier et de conserver une situation financière saine, **saluée par la Chambre Régionale des Comptes et la Cour des Comptes**. Ces efforts budgétaires très importants se sont traduits par des **gains budgétaires de 8,8 millions d'euros en 2014 et 12,6 millions d'euros en 2015**. Pour ce nouveau budget primitif, je vous propose **D'ENGAGER UN NOUVEAU TRAIN D'ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT DE 2,5 MILLIONS D'EUROS PAR AN**. Au stade où nous sommes arrivés, il s'agit d'un nouvel effort très important : **-0,9 %, PAR EXEMPLE, POUR LES RESSOURCES HUMAINES**.

Ensuite, comme l'a souligné Michel Klopfer lors de notre débat d'orientations budgétaires, nous sommes parvenus à conserver **un endettement inférieur à celui de la moyenne de la strate**. Grâce à nos efforts d'économies drastiques, **nous pourrons dès 2017 recourir à l'endettement pour alimenter de façon efficace notre section d'investissement**.

Ce **SCÉNARIO ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE** implique enfin **UNE HAUSSE DU TAUX DE LA TAXE SUR LE FONCIER BÂTI QUI PASSERA DE 19,52 % À 24,40 %**. CECI REPRÉSENTE UNE HAUSSE MOYENNE DE **58 € PAR AN POUR LES PROPRIÉTAIRES DE FONCIER BÂTI DU DÉPARTEMENT**. Cette hausse modérée au regard des contraintes qui pèsent sur nous est le résultat tangible de notre bonne et saine gestion et de tous les efforts que notre collectivité a su mener et mènera encore demain.

Avec ce budget, c'est l'avenir financier de notre Département qui est assuré. Mais au-delà du seul aspect comptable, c'est l'avenir du Loir-et-Cher que nous pouvons à nouveau dessiner ensemble ! Les 50 millions d'euros d'investissement, à partir de 2017, sont autant de projets que nous pourrons mener : **fin des travaux des déviations de Contres, Cellettes, Vendôme ; travaux de déviation et de sécurisation du rond point de Cap Ciné, déploiement de l'internet très haut débit sur tout le territoire, dossiers sur lesquels Bernard PILLEFER travaille sans relâche ; rénovation de tous les collèges du Département suivie par Jean-Marie JANSSENS ; maintien de la Dotation de Solidarité Rurale, si nécessaire à la vitalité de nos communes ; rénovation des EHPAD du département avec Monique GIBOTTEAU ; soutien aux associations et clubs sportifs ; actions culturelles pour tous avec Isabelle GASSELIN ; et tant d'autres projet majeurs pour notre Loir-et-Cher !**

Avec ce budget pour 2016, NOUS, nous réalisons maintenant **L'INVERSION DE LA COURBE !! EN PASSANT D'UNE SPIRALE FINANCIÈRE NÉGATIVE À UNE SPIRALE D'INVESTISSEMENT VERTUEUSE.** Nos investissements doivent servir aux grands projets du territoire. Ils doivent aussi **servir un projet humain qui est notamment celui de l'insertion par l'emploi.** À ce titre, la question de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA est centrale. C'est à nous, Départements, garants de la solidarité territoriale, de lutter contre la fraude sociale, de changer la donne en passant d'une logique d'assistantat à une logique d'insertion « donnant-donnant ».

Avec Christina BROWN, nous lançons cette année une mission « insertion » pour mettre en lien les bénéficiaires du RSA et les entreprises de Loir-et-Cher qui peinent tant à recruter. Le succès de cette mission passe par de la formation, de l'accompagnement ciblé, des expérimentations, un suivi actif. Voilà ce que j'appelle de l'investissement vertueux ! Voilà le projet de société auquel je crois et pour lequel je me bats avec toute notre majorité départementale !

Je sais que nous pourrons travailler à ce chantier de l'insertion comme à tous les autres avec une minorité départementale ouverte et force de propositions. La clause d'insertion que votre groupe *Le Loir&Cher Autrement* a permis d'ajouter aux dossiers de DSR en atteste, Madame la Présidente. Je vous sais responsable, je vous sais consciente des réalités de notre territoire et je connais la qualité de nos échanges. Aussi j'espère que nous pourrons aller tous ensemble vers ce projet de mandature fort, juste et combatif.

Je tiens de tout cœur à remercier Nicolas PERRUCHOT, 1^{er} Vice-président chargé des finances, pour le formidable travail qu'il a effectué afin de bâtir ce budget primitif. Merci aussi à l'exécutif et à notre majorité départementale qui fait **DES CHOIX COURAGEUX ET À LONG TERME EN ACCEPTANT DE REGARDER AU-DELÀ DE LA DURÉE DES MANDATS POUR OSER LE LOIR-ET-CHER DE 2020.**

Croyons en notre Loir-et-Cher et ayons confiance en l'avenir. Le sage disait que « *Le chemin s'aplanit pour la cause la plus juste* », écoutons-le et avançons ensemble !